

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Soixantième session, siège de la FAO, Rome (Italie), 4 – 7 décembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 07/60/1
2.	Questions découlant des rapports de la Commission et du Comité exécutif	
	a) Projet de procédures et de critères pour la rationalisation des travaux de la Commission sur l'élaboration de normes régionales et leur conversion en normes mondiales	CX/EXEC 07/60/2 Partie I
	b) Examen de la structure du Codex par comités et du mandat des Comités et Groupes spéciaux du Codex	CL 2006/29-CAC ALINORM 07/30/9C Partie II ALINORM 07/30/9C Add.1 CAC/30 LIM 11, CAC/30 LIM 14, CAC/30 LIM 16, CAC/30 LIM 20
	c) Autres questions	
3.	Examen critique relatif à l'élaboration de normes Codex et textes apparentés – suivi des progrès accomplis dans l'élaboration des normes	CX/EXEC 07/60/3
4.	Questions financières et budgétaires	
	a) Examen d'autres mécanismes possibles de financement	ALINORM 07/30/9 Add.1
	b) Autres questions	CX/EXEC 07/60/4
5.	Calendrier proposé pour les réunions du Codex 2008-2009	CX/EXEC 07/60/5

Les documents de travail figureront sur le site web du Codex: www.codexalimentarius.net/web/index_fr.jsp
Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles sur les lieux de la réunion étant limité.

- | | |
|--|---------------------------|
| 6. Questions découlant des rapports des Comités et des Groupes spéciaux du Codex | CX/EXEC 07/60/6 |
| 7. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales | |
| a) Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex d'organisations internationales non gouvernementales | CX/EXEC 07/60/7 Partie I |
| b) Autres questions | CX/EXEC 07/60/7 Partie II |
| 8. Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex | CX/EXEC 07/60/8 |
| 9. Autres questions découlant des activités de la FAO et de l'OMS | CX/EXEC 07/60/9 |
| 10. Projet d'ordre du jour provisoire de la trente et unième session de la Commission du Codex Alimentarius | CX/EXEC 07/60/10 |
| 11. Questions diverses | |
| 12. Adoption du rapport | |

Calendrier provisoire

Jour	Points de l'ordre du jour
Mardi 4 décembre	1-4
Mercredi 5 décembre	5-8
Jeudi 6 décembre (matin seulement)	9-11
Vendredi 7 décembre (après-midi seulement)	12 (adoption du rapport)

NOTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Adoption de l'ordre du jour:** En application des dispositions de l'Article VII.2 du Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.
2. **Questions découlant des rapports de la Commission et du Comité exécutif:** La Commission, à sa trentième session, a demandé au Comité exécutif d'examiner a) les conclusions d'une étude qui sera réalisée par le Président et les Vice-Présidents afin d'identifier une série de projets de procédures et de critères pour la rationalisation des travaux de la Commission concernant l'élaboration de normes régionales, par opposition aux normes mondiales, et leur conversion en normes mondiales (ALINORM 07/30/REP par. 159); b) les propositions 5, 6, 7, 9, 10 et 11 contenues dans la lettre circulaire CL 2006/29-CAC dans le cadre de l'examen de la structure par comités du Codex et du mandat des Comités et Groupes spéciaux du Codex (ALINORM 07/30/REP par. 146, 157 et 162); et c) d'autres questions, y compris les mesures préparatoires à prendre avant l'examen du concept de «consensus» et de son application au Codex à la prochaine session du Comité des principes généraux (ALINORM 07/30/REP par. 200).
3. **Examen critique:** Le Comité exécutif effectue l'examen critique relatif à l'élaboration de normes du Codex et de textes apparentés en application des dispositions de l'Article V.2 du Règlement intérieur et de la Partie 2 de la procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés. L'examen critique qui aura lieu lors de la soixantième session du Comité exécutif portera principalement sur le suivi des progrès réalisés en matière d'élaboration des normes.
4. **Questions financières et budgétaires:** Le Comité exécutif reprendra son examen du document de travail sur les autres mécanismes de financement possibles, présenté à sa cinquante-neuvième session. Il sera également informé de tout fait nouveau concernant la préparation du budget et du programme de travail 2008-2009.
5. **Calendrier proposé pour les réunions du Codex:** Le Comité exécutif sera invité à prendre note d'un calendrier mis à jour pour les réunions 2008-2009 du Codex, à la lumière du programme de travail et budget 2008-2009.
6. **Questions découlant des rapports de la Commission, du Comité exécutif, des Comités et des Groupes spéciaux du Codex:** Les questions pertinentes découlant des rapports des Comités et Groupes spéciaux du Codex seront portées à l'attention du Comité exécutif pour information ou avis, le cas échéant.
7. **Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales:** L'avis du Comité exécutif sera sollicité, le cas échéant, en application des dispositions de l'Article IX.6 du Règlement intérieur et des principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius. Le Comité exécutif sera informé de tout fait nouveau concernant les relations entre la Commission et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales.
8. **Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex:** Un rapport de situation sur le Projet et le Fonds fiduciaire sera présenté au Comité exécutif.
9. **Autres questions découlant des activités de la FAO et de l'OMS:** Le Comité exécutif sera informé des activités de la FAO et de l'OMS concernant le Codex, y compris la formulation d'avis scientifiques.
10. **Projet d'ordre du jour provisoire de la trente et unième session de la Commission du Codex Alimentarius:** Conformément à l'Article VII.1 du Règlement intérieur de la Commission, le Comité exécutif est consulté concernant l'ordre du jour provisoire de la prochaine session de la Commission.
11. **Question diverses:** S'il dispose de suffisamment de temps, le Comité exécutif peut débattre de toute question soulevée par ses membres au titre du point 1 de l'ordre du jour.
12. **Adoption du rapport:** Conformément aux dispositions de l'Article X.1 du Règlement intérieur et à l'usage établi, le Comité exécutif sera invité à adopter le rapport de sa soixantième session sur la base d'un projet établi par le Secrétariat.